

Soutenons,
Aidons,
Luttons,
Agissons,
pour les
Migrants
et les pays
en difficulté



Editorial

Etrangers sans-papiers, sans-droits, sans-défenses

L'ambiance automnale a été morose en France et les problématiques qui nous sont chères n'y ont pas échappé.

L'assimilation entre misère sociale, insécurité et étrangers est de nouveau à la dernière mode. Des mesures dans ce sens ont été prises instaurant une atmosphère particulièrement xénophobe dans le berceau des droits de l'homme. La loi Besson et les restrictions d'accès à l'Aide Médicale d'Etat sont des dossiers validés par l'assemblée nationale. Il n'est pas bon être étranger sans-papiers en France (finalement, le Sénat s'est exprimé contre la deuxième mesure le 5 décembre dernier).

Jusque là, comme tel, on n'existait déjà pas vraiment. L'instruction du dossier pour le procès de l'Erythéen T. nous le montre bien. Ce dernier, à son premier jour d'arrivée à Calais, est victime d'un passage à tabac par des personnes racistes. Il y perd l'usage d'un œil. Il a recours à la justice. Ses agresseurs sont reconnus coupables, mais ne sont pas solvables. T. fait donc appel au fonds de solidarité des victimes. Seulement, il n'a le droit à aucune indemnisation. La raison invoquée : il était sans-papiers au moment des faits.

Sur le terrain, quand il s'agit des migrants, les habitants font généralement preuve de solidarité ou d'indifférence. Les actes à caractère raciste ont longtemps été un phénomène mineur. Jusque là, les violences étaient davantage des règlements de compte avec les passeurs ou inter-ethniques. Or, en octobre, on a noté une recrudescence d'agressions xénophobes de Français envers nos amis.

Le rôle de l'Etat est de servir de modèle au peuple. A force de faire des sans-papiers des sans-droits, il en a surtout fait des sans-défenses. Les agresseurs suivent-ils en cela l'exemple donné par le pouvoir ? Ont-ils décidé de frapper où ça fait mal à coups de poing, là où l'Etat le fait à coups de lois ?

Le racisme né souvent du désespoir mêlé à l'ignorance. Ainsi, SALAM, plus que jamais, poursuivra la mission de sensibilisation et de communication qui fait partie intégrante des rôles répertoriés dans les statuts de l'association.

En ce début d'hiver précoce, l'Etat se montre de nouveau ambigu. Père Noël avant l'heure, il décide de verser à la ville de Calais la somme de 99 999 €, pour améliorer les conditions du « plan grand froid », dont l'organisation reste confiée à SALAM. Toutefois, les forces de l'ordre, qui reçoivent leurs consignes de ce même Etat, continuent leurs arrestations systématiques aux alentours du lieu de distribution des repas et du BCMO...

Dans ce numéro, vous trouverez entre autres le premier volet d'un dossier qui nous rappelle combien les raisons qui poussent les migrants à quitter leur pays sont dramatiques et combien ils mériteraient qu'on les laisse enfin en paix.

MÉLANIE BATILLIOT
PHOTO : FRANÇOIS LEGEAIT

Note : Les tarifs proposés par l'imprimerie nous permettent, au même prix que les photocopies noir & blanc, de vous offrir ce nouveau numéro de Quai SALAM en couleurs.

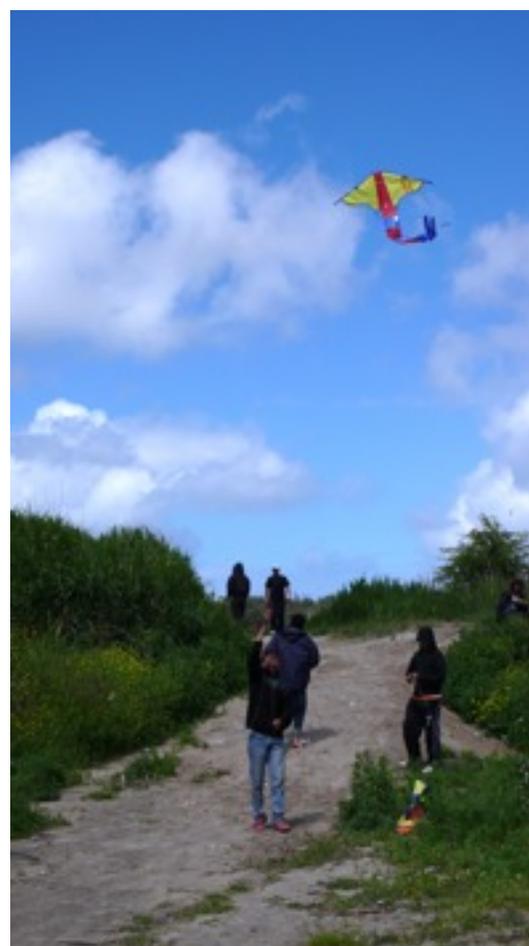
Le printemps des bonnes nouvelles



12/06/2010 Jean-Claude Lenoir, vice-président de SALAM comparait au tribunal d'appel de Douai pour outrages. Relâché le 31 juillet 2009, le parquet avait fait appel de la décision. Le 14 juin 2010, nous apprenons avec bonheur la confirmation de la relaxe, qui met fin à de longues, coûteuses et inutiles poursuites judiciaires.

15/06/2010 Notre association partenaire Flandre Terre Solidaire organise une soirée grillades pour clôturer sa première saison, marquée par une réussite globale et une mobilisation sans faille de ses bénévoles auprès des migrants les plus fragilisés.

06/06/2010 SALAM met en ligne son tout nouveau site. Nouveau design, nouveau logo et davantage de ressources sont proposés sur ce nouveau portail, dont la réalisation est due à l'entreprise de communication **Le Sens de Votre Image** (www.lesensdevotreimage.com), qui a accepté d'être le mécène de ce projet. La communication et la sensibilisation du grand public sur les problématiques migratoires font partie intégrante des missions répertoriées dans les statuts de notre association. Le site rencontre un vif succès, avec une moyenne de plus de cent visites quotidiennes.



20 et 21/06/2010 La fin du printemps et début de la période estivale est marquée par une Journée Mondiale des Réfugiés doublement fêtée, puisque cette année l'équipe dunkerquoise a aussi organisé des festivités sur le site de Loon-Plage. La pluie a vite laissé place au soleil pour deux après-midi agrémentées de jeux, goûter et musique.



www.associationsalam.org

L'été ou la saison des démantèlements



14/06/2010 L'usine Pagniez, investie depuis de nombreux mois par les communautés africaines est démantelée, laissant depuis de nombreux migrants sans véritable solution de repli pour la nuit. Ladite « African House » qui s'est depuis déplacée, reste cependant la cible permanente d'une répression qui ne fait que durcir depuis des mois.

PHOTO : CAMILLE MILLERAND

Ramadan et répression

10/08/2010 Une journée avant le début du jeûne, SALAM déplore dans un communiqué les arrestations de mineurs à proximité du lieu de distribution. Des accords existent pourtant avec les forces de l'ordre. Ils prévoient une « trêve » avant et après les distributions des repas.

13/08/2010 Nous procédons à une nouvelle diffusion d'un communiqué dénonçant les arrestations à proximité du lieu de distribution. En cette période de ramadan, le repas du soir, emporté pour pouvoir être consommé dans les squats dès le coucher du soleil, prend une importance vitale. Le niveau de harcèlement policier atteint à ce moment, indigne de notre pays, pousse certains migrants à un jeûne prolongé.



PHOTO : MB

01/08/2010 Installée par Médecins du Monde, une citerne de 5000 litres d'eau a été démantelée par les services du Grand Port maritime de Dunkerque. Il s'agissait de l'unique point d'eau potable pour les migrants de Loon-Plage.

02/08/2010 Un réseau de passeurs est démantelé. Il aurait organisé, depuis Calais et Dunkerque, le passage clandestin de ressortissants albanais et sri lankais. Cette arrestation est le résultat (et la fierté) d'une collaboration franco-britannique en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

15/09/2010 La jungle de Loon-Plage est démantelée par les service de l'Etat. Deux jours auparavant, à Cherbourg, des flammes d'origine criminelle dévastaient un camp d'Afghans. Les auteurs sont différents, le résultat est le même.

22/09/2010 Premier anniversaire de la destruction très médiatisée et violente de la « jungle » principale calaisienne. Les médias se succèdent pour constater certes que le nombre de migrants a baissé, mais aussi pour se rendre compte de la répression accentuée par les forces de l'ordre, dont le nombre, lui, est resté le même.

10/09/2010 Le niveau d'agressivité monte encore d'un cran du côté des forces de l'ordre. A la citadelle, on procède à une chasse à l'homme sous les yeux des collégiens présents pour les cours d'éducation physique. La peur pousse certains migrants à se jeter dans les douves pour échapper à la police... dont la violence avait été montrée du doigt en juin par Amnesty International.

11/09/2010 Loin de la rancœur qu'aurait pu inspirer cet ensemble de mesures répressives, l'Aïd a été fêtée dans la joie, la bonne humeur et l'émotion. Les sourires illuminant les visages de certains tendent à faire oublier les colères des jours précédents.

Xénophobie automnale

06/10/2010 Trois délinquants racistes d'une vingtaine d'années sont interpellés pour avoir organisé des expéditions « punitives » envers des migrants d'origine africaine. D'abord placés en détention provisoire, ils sont condamnés le 12 novembre à des peines de prison ferme allant de 6 mois à 1 an.

12/10/2010 Un homme de trente ans est arrêté pour avoir brûlé la tente d'un migrant d'origine afghane et condamné à huit mois de prison ferme.

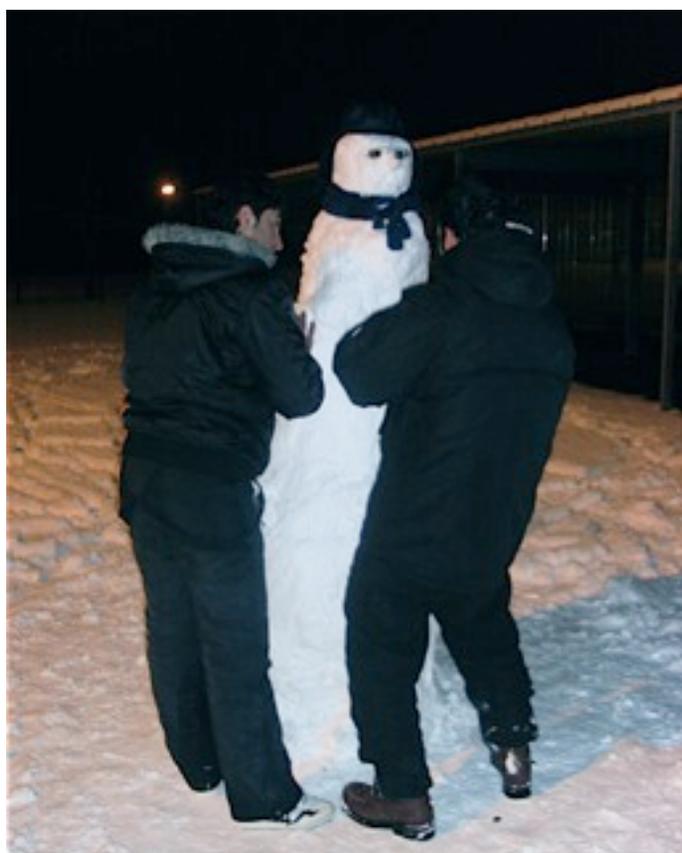
14/10/2010 La Loi Besson est adoptée en première lecture à l'assemblée nationale.

02/11/2010 L'assemblée nationale restreint l'accès à l'Aide Médicale d'Etat (AME), gratuite jusque là pour les étrangers sans-papiers aux faibles ressources. Elle instaure pour eux un droit d'accès de 30 euros. Par chance, le Sénat s'exprime contre cette mesure discriminatoire le 5 décembre.

15-20/11/2010 En cette seconde quinzaine de novembre, environ 150 migrants se trouvent à Tétéghem. Ce chiffre pose naturellement des soucis d'organisation pour les associations de terrain et la mairie. Le préfet promet alors un traitement rapide au problème. Les migrants craignent d'être la cible des forces de l'ordre et décident spontanément de quitter les lieux.



Un hiver précoce



27/11/2010 Le BCMO ouvre ses portes pour la première nuit d'un « plan grand froid » lancé de bonne heure cette année. Les migrants et sans domicile sont autorisés à passer la nuit au chaud dans cette ancienne salle de sport, l'encadrement est organisé par SALAM et certains membres de l'Auberge des Migrants.

Les conditions restent alors les mêmes que les années précédentes : un carton et une couverture par personne.

02/12/2010 L'Etat annonce que la somme de 99 999€ sera attribuée à la ville de Calais pour l'amélioration des conditions d'accueil des migrants au sein du gymnase pendant une centaine de nuits.

05/12/2010 SALAM dénonce une nouvelle fois dans un communiqué le comportement regrettable des forces de l'ordre envers les migrants et SDF accueillis au BCMO.

15/12/2010 La mairie de Calais propose à SALAM de commander du matériel et d'embaucher du personnel pour améliorer les conditions d'accueil au sein du BCMO. L'enveloppe allouée pour ces dépenses s'élève à 30 000€.

19/12/2010 La neige tombe de nouveau sur Calais. Les migrants ont froid mais le sourire aux lèvres, ils enchaînent batailles de boules de neige et fabrication de bonshommes !

« **Plan grand froid** » dans le **Dunkerquois** : Les autorités sous pression décident d'abord l'ouverture de deux salles, à Tétéghem et au Puythouck. Mais si la sécurité civile apporte des lits, tout reste à la charge des associations. A cause de ce manque de moyens financiers et humains, le MRAP et SALAM refusent cette proposition.

A ce jour, une petite tente chauffée est ouverte à Grande-Synthe par la mairie comme l'année dernière. Elle est autogérée par les associations chargées des repas, douches...

A Tétéghem, les bénévoles ont monté deux cabanes un peu plus confortables, mais qui ne sont pas chauffées pour l'instant. La pression policière augmente, car le maire souhaite qu'il n'y ait qu'une quarantaine de migrants dans sa commune.

La Communauté Urbaine de Dunkerque a créé une "Commission Consultative" concernant les migrants. Françoise Lavoisier y siègera pour SALAM.

AVIS DE RECHERCHE

Bachir, porté disparu



Bachir n'a plus donné de ses nouvelles à sa famille depuis le 23 avril 2006, date à laquelle il se trouvait à Calais.

Il a 24 ans et vient de Logar.

Son frère est venu d'Afghanistan pour essayer de le retrouver.

Merci de diffuser au maximum cet appel.

Si vous avez des éléments à nous communiquer :
contact@associationsalam.org

Merci à l'avance.

Fiche-repères

OFII et aides aux retours

Les migrants désireux de rentrer dans leur pays d'origine ont parfois la possibilité d'obtenir les dites « aides au retour » de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

L'aide au retour volontaire (ARV)

Elle constitue l'aide au retour de droit commun des étrangers en situation irrégulière. Elle inclut des aides financières différenciées selon la composition des familles.

Elle fait l'objet d'un versement en une seule fois avant le départ à l'aéroport : 3500 € pour un couple marié, 2000 € pour un adulte seul, 1000 € par enfant mineurs jusqu'au 3^{ème}, 500 € pour les enfants mineurs suivants.

Si l'on estime que les bénéficiaires est susceptible de revenir en France, on procèdera à plusieurs versements : 30% versés en France au moment du départ, 50% versés six mois après le retour, 20% versés 12 mois après le retour.

Sont éligibles à l'ARV :

- les étrangers, séjournant sur le territoire métropolitain qui se sont vu notifier un refus de séjour ou de renouvellement de titre et on fait l'objet d'une

obligation de quitter le territoire français (OQTF) ou qui ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF), sauf s'ils sont placés en rétention administrative.

- les étrangers en situation irrégulière qui n'ont pas fait l'objet d'une des mesures précitées, sous réserve qu'ils séjournent sur le territoire métropolitain. Parmi ce groupe cible figurent notamment :

Les étrangers dont le visa ou le titre de séjour est périmé et qui n'ont engagé aucune démarche auprès de la préfecture

Les étrangers entrés en France démunis de tout titre et présents en France depuis plus de trois mois.

Les étrangers retenus en Centre de Rétention Administrative et ayant la nationalité d'un pays signataire d'un accord bilatéral de gestion concertée des flux migratoires avec la France qui prévoit que ses ressortissants, séjournant en France irrégulièrement, se voient proposer l'aide au retour.



Sont exclus de l'ARV :

- les étrangers faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une mesure d'interdiction judiciaire du territoire français (ITF)
- les étrangers ayant la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne (UE)
- les conjoints français visés à l'article L 521-3 du Code de l'entrée du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) et les étrangers susceptibles de bénéficier du regroupement familial;
- les étrangers ayant déjà bénéficié d'une aide au retour par l'OFII
- les étrangers manifestement en mesure de regagner leur pays ou un pays d'accueil par leurs propres moyens
- les étrangers en situation régulière.

L'aide au retour humanitaire (ARH)

Elle fait l'objet d'un versement de 300€ par adulte et de 100€ par enfant mineur accompagnant au moment du départ.

Sont éligibles à l'ARH :

- les étrangers ayant la nationalité d'un état membre de l'UE, séjournant en France **depuis au moins trois mois**, en situation de dénuement ou de grande précarité
- les étrangers ayant la nationalité d'un état tiers à l'UE, séjournant régulièrement en France depuis au moins trois mois, en situation de dénuement ou de grande précarité
- les étrangers ayant fait l'objet d'une ITF non exécutée.

Sont exclus de l'ARH les étrangers qui peuvent regagner leur pays ou un pays d'accueil par leurs propres moyens :

- les conjoints français visés par le CESEDA et les étrangers susceptibles de bénéficier du regroupement familial
- les étrangers ayant déjà bénéficié d'une aide au retour de l'OFII.

L'aide au retour sans aide financière (AR)

Elle constitue une aide exceptionnelle, attribuée sous conditions, permettant d'organiser le retour des étrangers présents sur le territoire métropolitain, depuis moins de trois mois sans versement d'aide financière.

Sont éligibles à l'AR :

- à titre exceptionnel et après examen de leur situation individuelle et familiale les étrangers en situation de dénuement ou de grande précarité, non éligibles à l'ARV ou à l'ARH et présents sur le territoire métropolitain depuis moins de trois mois.
- les mineurs étrangers isolés, de toute nationalité sur demande du magistrat compétent, dans le cadre d'une réunification familiale dans leur pays d'origine ou dans un pays d'accueil.

Sont exclus de l'AR :

- les étrangers ayant déjà bénéficié d'une aide au retour gérée par l'OFII
- les étrangers manifestement en mesure de regagner leur pays ou un pays d'accueil par leurs propres moyens

A noter : Le programme « Appui au Retour et à la Réinstallation » (ARER) de l'OIM (Organisation Internationale pour les migrations), financé par l'OFII, ne prend plus les nouvelles demandes en compte depuis fin juin 2010 car il avait été prévu un budget suffisamment restreint pour ne pas pouvoir fournir la réinsertion à plus de 350 personnes sur 2 ans... Il propose « une assistance technique et matérielle [...] aux personnes souhaitant rentrer dans leur pays d'origine afin d'y développer des projets économiques générateurs de revenus et d'emploi » (cf. Site de l'OIM).

DOSSIER :

Pourquoi les migrants quittent-ils leur pays d'origine ?

Voici le premier volet d'un dossier qui vous propose un aperçu, par pays, des raisons qui poussent les migrants à partir de chez eux. Dans ce *Quai SALAM* n°14, point d'orgue sur l'Afghanistan et l'Erythrée.

L'Afghanistan : une tradition migratoire instrumentalisée

Wahid est le Président de l'Association Ensemble pour l'Afghanistan. Il est né en Afghanistan et il vit en France depuis 35 ans.

SALAM : Quand as-tu quitté l'Afghanistan et pourquoi ?

Wahid : J'ai quitté mon pays en 1975 pour continuer des études que j'avais commencé en Afghanistan. A Kaboul j'avais eu la possibilité d'apprendre le français par mon cursus scolaire. Je suis arrivé en France légalement avec un visa. Je ne connaissais personne et j'avais en tout et pour tout 500 Francs. C'est à Lyon que j'ai continué mes études avant de m'installer à Grenoble.

J'avais très peu de ressources et j'ai dû comme beaucoup d'étudiants cumuler les petits boulots pour financer mes études. A cette époque, il y avait à Lyon une centaine d'Afghans et une trentaine à Grenoble.

S : Cela fait 35 ans que tu vis en France. Or les Afghans émigrent toujours. Quelles sont les raisons actuelles qui les poussent à s'exiler ?

W : Il existe, à mon sens, plusieurs raisons. Certains sont menacés directement pour des motifs politiques ou crapuleux par la « mafia » qui est fortement implantée en Afghanistan. Elle est composée d'environ 200 000 miliciens. L'argent vient souvent du narcotrafic. Il faut savoir que la corruption est omniprésente et très imbriquée avec l'État.

Quant à ceux qui refusent de faire la guerre, ils n'ont pas d'autre échappatoire que la fuite. D'autres sont menacés par les talibans. Il est important de savoir qu'en Afghanistan il n'y pas d'économie, que la corruption gangrène le système qui est en déliquescence totale. Le seul espoir pour beaucoup d'Afghans est alors de rejoindre l'Europe pour rester en vie et essayer d'aider la famille restée en pays.

S : Qui sont les talibans ? Pourquoi leur mouvement a-t-il atteint une telle ampleur ?

W : C'est un sujet très vaste...

Les talibans dans leurs structures fondamentales ont une connotation religieuse très ferme. C'est un mouvement ancré et très intégriste qui est né en 1994. Les moudjahidines et les talibans sont en fait très proches en matière de références religieuses. Ils défendent tous les deux l'intégrisme, l'absence de liberté pour les femmes. D'autre part, il n'y a aucune différence au niveau du droit entre le gouvernement et les talibans.

Les moudjahidines n'ont pas de racines politiques. Ils ont été récupérés par les USA, le Pakistan et l'Arabie Saoudite, ils ont été armés et présentés comme des libérateurs mais ils étaient des mercenaires. Ils étaient payés entre 200 et 300 \$ par mois.

Les talibans, quant à eux, ont fondé leur mouvement avec une organisation politique, un fondement religieux fort en 1994 après que les moudjahidines ont mis le pays à feu et à sang. Kaboul a été détruite pour plus de trois quarts ! C'était le chaos total.

On assiste en 94 à la création d'écoles coraniques les « madrassas » où sont recrutés les talibans. On a créé les talibans comme l'on avait créé les moudjahidines ! Ils sont aujourd'hui ouvertement soutenus par les services secrets pakistanais et plus discrètement par les Etats Unis et l'Arabie saoudite pour essayer de créer un pouvoir stable pour notamment construire un gazoduc. L'Afghanistan de par sa situation géographique occupe une place très importante dans ce projet.

Quelques mots sur ce gazoduc. Son coût serait de 2 milliards de dollars et il répond à deux priorités américaines : assurer une liaison directe pour évacuer les hydrocarbures d'Asie Centrale et de la mer Caspienne et par la même occasion renforcer l'isolement de l'Iran.

Pour beaucoup d'Afghans les moudjahidines étaient synonyme de barbarie totale. Ils ont été remplacés par une tyrannie institutionnalisée : les talibans. En 6 mois les moudjahidines ont disparu et les talibans ont pris le pouvoir sur l'ensemble de l'Afghanistan. Puis, en 2001, les talibans ont été éjectés du pouvoir. A noter qu'il n'y a eu aucun affrontement. Les États Unis ont acheté les chefs des talibans qui eux mêmes achètent aussi les chefs du gouvernement actuel.

S : Que penses-tu de la politique Française actuelle en matière d'immigration . Quel est ton sentiment en voyant tes compatriotes à Calais ?

W : Aujourd'hui on instrumentalise les gens qui essaient de sauver leur vie. Quand les Russes étaient en Afghanistan, la France était heureuse et fière d'accueillir des Afghans et médiatisait ces demandeurs d'asile. Aujourd'hui, les Afghans fuient aussi une guerre pilotée cette fois par l'OTAN et à cause de cela ils ne sont plus les bienvenus en France ! C'est d'une hypocrisie et d'une démagogie totale !

Est-ce cela le pays du berceau des droits de l'homme ? La France foule la dignité de ces êtres humains, les chiens sont mieux traités. Un maître qui bat son chien peut être puni.

A Calais, comme dans les autres villes françaises on assiste à un déni de droit à un être humain, qui peut laisser très vite place à un déni de droit en absolu...

S : Quel est ton sentiment quand tu retournes en Afghanistan ? Comment se comporte la population ?

W : Les Afghans font preuve d'un courage incroyable et se battent tous les jours pour survivre. Ils n'ont plus d'illusion quant à une aide des pays occidentaux. Ils n'ont plus d'espoir.

Face à cette désillusion les rangs des talibans augmentent, car les Afghans ont peur de leur arrivée au pouvoir et préfèrent les rejoindre. La peur de cette arrivée bloque toute perspective d'avenir.

Ensemble Pour l'Afghanistan est une association loi 1901 visant à regrouper la communauté afghane de l'Isère ainsi que les amis de l'Afghanistan sur l'ensemble de l'hexagone. Pour plus d'info, voir le site Internet : <http://epafghanistan.org/>

L'Erythrée, ce baigne oublié de la Corne de l'Afrique

Personne ou presque ne connaît l'Erythrée. Personne ou presque n'a prêté attention au fait que, une semaine après les attaques du 11 septembre 2001, le pays avait été littéralement coupé du monde. Profitant de la diversion, le président érythréen Issaias Afewerki a fait incarcérer les réformistes de son parti, ordonné la fermeture de la presse libre, fait jeter en prison les journalistes et les intellectuels contestataires. Craignant pour son pouvoir mis à mal par une guerre absurde menée entre 1998 et 2000 contre l'Éthiopie, il a transformé son pays en caserne disciplinaire sur laquelle règnent ses généraux et leurs mouchards. L'ancien héros de la guerre d'indépendance (1961-1991) est désormais le maître absolu d'un « Kampuchea africain » que les diplomates occidentaux ne savent pas affronter.

Les rassemblements de plus de sept personnes y sont strictement interdits. Toute contestation est sanctionnée par la détention dans des conteneurs de cargo, à la discrétion du bureau du chef de l'État. Seuls les citoyens de plus de cinquante ans peuvent quitter le territoire, munis d'un visa de sortie extrêmement difficile à obtenir.

La vie, c'est l'armée. Des rafles baptisées « *giffa* » sont opérées au hasard des villes et des villages pour enrôler de force des recrues en âge de porter l'uniforme et rattraper les insoumis. Des camions sont bourrés de garçons et de filles qui doivent tout quitter sur le champ pour « *accomplir leur devoir national* ». La dernière année de lycée doit être obligatoirement accomplie dans le « *warsay yekealo* », le « service national des anciens combattants » qui commence au sein du très redouté complexe militaire de Sawa. On commence alors à travailler à perpétuité, pour une misérable poignée de nakfas, sur les grands chantiers du Président. Pas de démobilisation avant la quarantaine.

Alors, au fil des mois, le pays se vide. Les Erythréens se procurent de l'argent pour payer des passeurs. Vers le Soudan, vers l'Éthiopie, ils fuient en masse. Ce petit pays est devenu l'un des pourvoyeurs les plus importants de migrants clandestins de ces dernières années. Ce sont majoritairement des Erythréens qui se font abattre par la police égyptienne, alors qu'ils tentent de passer en Israël. Ce sont surtout des cadavres d'Erythréens que l'on

retrouve, habillés pour un long voyage, le long des pistes du désert de Libye. Ce sont pour la plupart des Erythréens qui viennent se noyer ou échouer sur les plages italiennes et maltaises...

Léonard Vincent est journaliste et écrivain. Ancien directeur Afrique, puis rédacteur en chef de l'organisation de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontières, il prépare actuellement un livre et un documentaire sur l'Erythrée.



LÉONARD VINCENT

L'Angleterre : pour quoi ?

Lors de nos interventions en milieux associatifs, socioculturels ou bien éducatifs, la question est redondante : Pourquoi l'Angleterre représente-t-elle un « *eldorado* » pour les migrants ? Si le terme est un peu fort, il est évident que ce pays possède toujours un pouvoir d'attraction très fort. Les réponses que nous donnons sont les suivantes : ils possèdent déjà des notions d'anglais, et puis, en Angleterre, il y a peu de contrôles d'identité puisqu'il n'y a pas de carte d'identité. Mais surtout, la raison première qui motive ce choix est la présence sur place d'amis ou de membres de la famille. Ainsi, le nouvel arrivé, même sans papiers, trouve plus facilement un travail au noir qui lui permettra de rembourser sa dette (entre 12 et 20 000 €) aux passeurs et d'envoyer de l'argent aux proches restés au pays.

Le règne de la désinformation

Seulement, la réalité sur place, quand le migrant a réussi le passage tant désiré de la Manche, est douloureuse. Durant l'été, nous avons eu l'occasion de rendre visite à un de nos « anciens », mineurs afghans, désormais à Birmingham. Une chose est certaine, les communautés sont bel et bien installées dans la seconde ville du Royaume-Uni. Le quartier où réside notre ami nous plonge dans un univers exotique malgré un décor tout à

fait britannique. Le mélange des genres est étonnant, une merveille pour les sens. Les odeurs d'épices sont accompagnées d'accords de musiques orientales. Les langues parlées dépaysent, tout comme ces devantures qui nous proposent des promotions sur les saris ou sur les vols pour le Pakistan.

Nous le retrouvons dans le restaurant où il a trouvé un travail. Douze heures par jour, sept jours sur sept. Malgré ce rythme infernal, l'adolescent de 17 ans se trouve en meilleure forme physique, le poil lui pousse sur le menton. Il ne se trouve certes plus dans la jungle, mais sa condition est loin de l'image qu'il s'était faite, véhiculée par les passeurs... Le « *rêve anglais* » vire au cauchemar, même s'il ne nous le dit pas directement. Néanmoins, son projet au long terme est de rentrer en Afghanistan.

Les migrants sont mal informés par leurs proches déjà installés en Angleterre. Ils ne leur avouent presque jamais que la réalité y est désastreuse pour la population issue de l'immigration. Davantage encore quand l'entrée s'est faite dans l'illégalité. Vulnérables, les clandestins se voient supporter des conditions de travail qui frôlent l'esclavage. Et puis, la politique migratoire du royaume se durcissant, il est de plus en plus difficile d'obtenir des papiers et de l'aide gouvernementale.

D'ailleurs, après plus neuf années de résidence à Nottingham, un Iranien de 27 ans, à qui l'on a coupé les vivres et dont le rêve de pouvoir enfin s'établir en Angleterre s'est envolé, a mis fin à ses jours le 1^{er} août dernier, se jetant du septième étage d'un immeuble... Pour les Afghans, le risque d'être expulsé s'ajoute, car l'Angleterre est un des pays à organiser régulièrement des charters pour Kaboul.

Une nouvelle destination en vogue : la Suède

Pour ces derniers, une des destinations alternatives florissantes est la Suède. Les passages clandestins de Paris vers le pays scandinave sont de plus en plus fréquemment organisés. Ce pays est en vogue, car le niveau de vie y est élevé et les conditions d'accueil y seraient meilleures. Personne ne s'y retrouverait à la rue, l'asile y serait également plus accessible. Ainsi, un nombre grandissant de migrants y tente leur chance, notamment les mineurs isolés, et ce, malgré une utilisation de plus en plus systématique des expertises médicales de détermination de l'âge.



Pour un complément d'informations, deux dossiers à consulter sur Internet :
 Jean-Michel Centres, *La Scandinavie, un nouvel espoir pour les migrants afghans entre l'asile et l'errance à Paris* :
 HYPERLINK
http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/201005/e-migrinter2010_05_005.pdf
http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/201005/e-migrinter2010_05_005.pdf
 En anglais, *Voices of Afghan children - A study on asylum-seeking children in Sweden, dossier du HCR* :
http://www.exiles10.org/IMG/pdf/voice_of_afghan_children_sweden.pdf

MÉLANIE BATILLIOT
 PHOTO : MB

Dunkerquois

Une intervention publique devant la sous-préfecture globalement positive

Ainsi qu'il avait été convenu, le collectif a manifesté, mercredi 22 septembre aux aurores devant la sous-préfecture pour dénoncer la politique menée actuellement par les pouvoirs publics contre les migrants, les roms, les sans-papiers : autrement dit, ces êtres humains pourchassés, expulsés auxquels diverses organisations de terrain viennent en aide au prix de mille difficultés.

La date du 22 n'avait pas été choisie au hasard, puisqu'il s'agissait du premier anniversaire de la destruction de la « jungle » de Calais, une opération qui « fait école » chez nous où successivement le campement Rom de Coudekerque, puis celui des migrants de Loon-Plage ont été démantelés, laissant leurs occupants dans le plus complet dénuement.

Il fallait sans doute être optimiste en diable pour programmer un rassemblement à 7h15 du matin. Je rappelle que la raison en était de permettre à ceux qui travaillent de venir épauler le collectif ; également de ne pas interférer avec la manifestation prévue à Calais.

De fait, nous nous sommes retrouvés dans un premier temps une dizaine à diffuser en gare de Dunkerque le tract dont vous avez eu connaissance. Diffusion réussie puisque, à un moment donné, nous nous sommes retrouvés en rupture de stock !

Ensuite, place de la République, nous nous sommes retrouvés 30 à 40, peut-être davantage compte tenu du *turn-over*. Nous aurions pu être davantage incontestablement, 150, voire plus si chaque organisation signataire avait délégué cinq de ses militants. Ce ne fut donc pas le cas : les plus grandes organisations, celles qui revendiquent le plus de militants, n'étaient pas représentées. Dommage. Heure

trop matinale ? Y-a-t-il une heure pour lutter contre les dérives de la politique sécuritaire ? « Carambolage » avec la manif du lendemain, celle des retraites ? Je crois pouvoir affirmer que la majorité des manifestants de ce mercredi participeront, quant à eux, à celle de ce jeudi ? Bref, à chacun de se faire juge de son engagement...

Nous étions donc présents à 7h30 devant la sous-préfecture où nous avons été précédés par ... plusieurs véhicules de police. La preuve en somme qu'il convient d'être discret dans sa communication, privilégier tant qu'à faire le bouche à bouche plutôt que le phone et l'informatique.

Pas d'effet de surprise donc, mais tout s'est bien passé. Nous n'avons pas pu déployer nos banderoles et panneaux sur les grilles de l'antenne locale de la République, mais devant.



Ce qui n'était pas plus mal à vrai dire, car nous avons pu ainsi orienter notre communication vers le flot matinal des automobilistes partant au travail et à qui, au gré des feux rouges, le tract fut remis.

Il était 18h15 quand nous avons levé le camp qui, entre temps, avait reçu la visite de trois medias : La Voix du Nord, Le Phare et Radio Delta. Intéressant, le reportage de cette radio diffusé dès ce mercredi midi.

Une future réunion nous permettra sans nul doute de tirer un bilan plus fouillé d'une opération que l'on considèrera donc comme globalement réussie.

La mise en place du groupe de travail

Comme convenu également, une dizaine de membres volontaires du collectif ont participé, mardi soir, à une réunion afin de jeter les bases d'un projet qui serait celui du collectif.

Succinctement, voici les orientations retenues qui sont soumises à l'appréciation des diverses organisations.

Dénomination du collectif - pour le moment, on signe « collectif du 4 septembre ». Le débat ouvert n'a pas permis de dégager une contre-proposition partagée par tous. Donc, pour le moment, la signature ne change pas.

Bureau provisoire - Il a été désigné, sur la base du volontariat, un « bureau » provisoire constitué de Michel et Richard, du MRAP (ce dernier chargé de la gestion financière : la trésorerie s'est enrichie de 50 euros remis par le NPA), de Claire, du NPA ; de Sylvie, d'Emmaüs, et de Jean, de la LDH. Il s'agit pour ce bureau (qui rendra compte à l'assemblée) de s'investir dans les situations d'urgence (alerter, coordonner, etc...) et de gérer les affaires courantes (secrétariat, communication, etc...)

Echange d'informations - Il est proposé aux organisations détentrices d'informations présentant un

intérêt pour le collectif d'en faire profiter l'ensemble. Sans excès bien sûr.

Orientation de l'action du collectif - Egalement d'accentuer notre action en direction de l'opinion publique. Celle-ci est mal ou insuffisamment informée. Dans un premier temps nous continuerons de diffuser le dernier tract lors de la manifestation syndicale de ce jeudi, puis nous serons amenés à choisir les publics que nous souhaitons toucher en priorité via une communication ciblée : les jeunes, les étudiants, le public culturel, etc... ?? Proposition a été faite ainsi d'assurer une dénonciation des dérives contenues dans la future loi Besson, (une de plus !) bientôt discutée au Parlement. Et d'expliquer en quoi les mesures prises contre les « étrangers » sont, comme dit dans le tract, à la fois « inhumaines et inefficaces. »

« Conseil des migrants » à Dunkerque - Enfin nous avons souligné notre détermination à voir se constituer sur Dunkerque (comme c'est déjà le cas sur Calais) « un Conseil des Migrants » élargi à tous les étrangers qui voient bafoués leurs droits élémentaires. Ainsi autour d'une même table nous pourrions rencontrer élus, administrations (santé, sécu, CAF, éducation etc...) pour résorber au plus vite les difficultés auxquelles peuvent se heurter les personnes que nous nous efforçons d'aider. On n'acceptera pas plus longtemps (la demande date de fin 2008 !) que nos interlocuteurs « bottent en touche » en s'en remettant, par exemple, au « bon vouloir » du sous-préfet. Dans la période difficile que vivent les « étrangers » sur notre territoire, à chacun d'assumer ses responsabilités.

JEAN
PHOTO : «COLLECTIF DU 4 SEPTEMBRE»

Témoignage

La situation calaisienne vue par un étudiant en géographie finlandais

Je me suis familiarisé avec la question des migrants clandestins de Calais dans le cadre de mes études universitaires. Puis, je me suis rendu à Calais pour faire une mini-recherche sur le sujet. J'ai eu un entretien avec deux représentantes de SALAM et j'ai aussi participé à la distribution de repas. Je me suis aperçu que l'aide offerte par SALAM et les autres organisations était vitale pour ces sans-papiers. On m'a expliqué qu'en principe, ce serait au secteur public d'accomplir ces tâches. Le travail des bénévoles de SALAM est très important. Il est plaisant de constater que la société civile fonctionne là où l'État fait preuve de défaillances.

Pour moi, la situation des migrants dans le Calaisis semble être très spéciale. On parle beaucoup de l'Europe sans frontières, mais l'accumulation des migrants sur le littoral nord révèle qu'elles existent bien. Bénéficier d'un asile en Europe ne dépend pas des raisons, pour lesquelles les demandeurs, dont la vie était très dure dans le pays d'origine, désirent rester à tout prix.

Je suis convaincu que ces hommes et femmes n'auraient pas quitté leur pays et leur famille s'ils n'avaient pas de justes raisons. On choisit de vivre dans la clandestinité seulement s'il n'existe pas d'autres moyens de survie.

En Finlande, il n'y a pas d'étrangers qui essaient de passer les frontières pour s'en aller vers un autre pays. Traditionnellement, le nombre d'immigrés et en particulier de sans-papiers est petit. Quand même, ces deux dernières décennies la situation a changé, notamment pour les Roms de Roumanie que les autorités publiques ont laissé hors des services.

ANTTI KANNIAINEN

Un regard danois sur les migrants récompensé

Par chance pour notre cause, l'intérêt des photographes pour la situation des migrants ne baisse pas. Sur notre site, dans la rubrique « Partenaires », vous trouverez une liste de certains d'entre eux, dont Carsten Snebjerg.

D'origine danoise, il débute en 2000 des études de journalisme et est maintenant photographe indépendant. Il illustre régulièrement des publications de renom (*Le Monde*, *Der Spiegel*, *Newsweek* etc.).

Choqué par le démantèlement de la jungle en septembre 2009, il décide de se rendre à Calais pour aller à la rencontre des migrants et se rendre compte de leur situation depuis l'événement médiatique orchestré par Eric Besson.

« Beaucoup d'entre eux avaient peur de la presse et des conséquences que pouvait avoir le fait d'être exposés. Avant tout j'avais besoin d'être sûr qu'ils comprennent qui j'étais, d'où je venais et quelles étaient mes motivations. Qu'ils se sentent en sécurité avec moi et rassurés par ma démarche. » (Source : *La Croix*, 1/10/2010).

Le tact et l'éthique du photographe lui ont permis de prendre des clichés d'une qualité reconnue de ses pairs puisqu'en septembre, avec ses photos de Calais, il obtient le grand prix Care du reportage humanitaire 2010. Qu'il s'en voie félicité par toute l'équipe de SALAM !

MÉLANIE BATILLIOT
PHOTO : CARSTEN SNEBJERG



Les brèves culturelles

Jean Revillard ne finit pas de faire parler de son travail photographique concernant la jungle de Calais. Après avoir remporté deux World Press, un Swiss Press et le prix de la ville de Prague, il décroche le prix Nicolas Bouvier pour ses clichés traitant de la clandestinité en Europe. L'association SALAM le félicite et lui souhaite de poursuivre dans cette voie !

Le film de Sylvain George sur les migrants de Calais, *Qu'ils reposent en révolte*, sortira pendant le premier trimestre 2011. Nous ne manquerons pas de vous informer des dates de projection.

La question de l'immigration est soulevée dans une nouvelle BD « Immigrations », coéditée par Futuropolis et le festival de Blois, « BD boum » et sous la direction de Christophe Dabitch. Elle recueille le témoignage de onze immigrants vivant en France.

QUAI SALAM

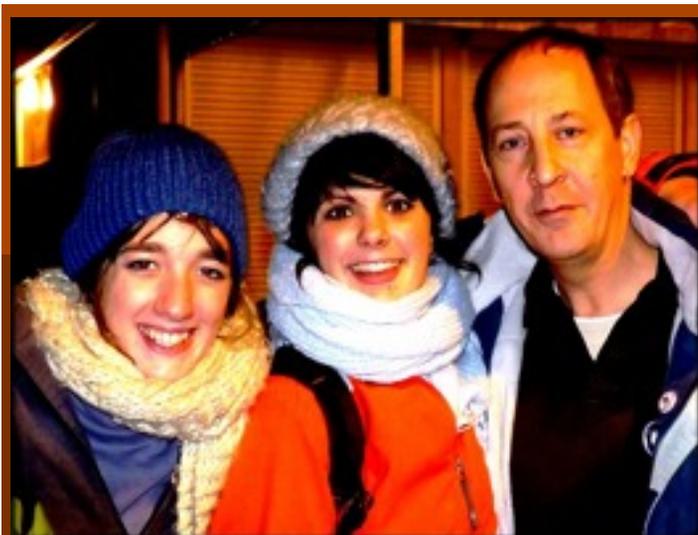
est une lettre d'information sur les activités de l'association SALAM. Elle est adressée aux adhérents ainsi qu'aux personnes et organismes qui nous soutiennent dans notre action envers les migrants.

Autre support de communication essentiel, le site Internet www.associationsalam.org vous propose notre actualité mise à jour régulièrement. Si vous n'êtes pas encore inscrit à la newsletter, n'hésitez pas à le faire, via la page d'accueil !

Aussi, pour obtenir des numéros supplémentaires de Quai SALAM à distribuer autour de vous, contactez-nous ! Nous tâcherons de mettre en ligne rapidement un fichier PDF de ce numéro à faire circuler.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce nouveau numéro : Léonard Vincent, Wahid d'Ensemble pour l'Afghanistan, les rédacteurs de SALAM, les photographes qui nous ont donné l'autorisation d'utiliser leurs clichés, Rodrigue pour la mise en page, ainsi que Camille et François pour la relecture.

Egalement, nous remercions les personnes qui auront passé quelques heures à mettre ces bulletins d'information sous pli.



Si comme Amandine et Youna, vous souhaitez participer à l'aventure SALAM, n'hésitez pas à adresser un e-mail à l'attention de Marcel Copyans à l'adresse habituelle :

contact@associationsalam.org

Toutes les demandes (notamment d'hébergement) sont étudiées avec la plus grande attention !

Association SALAM
Maison Pour Tous
81 bd Jacquard
62100 Calais
FRANCE

www.associationsalam.org

NOM : (Mme/Mlle/M.): Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

Email :

• Je souhaite adhérer à l'association. x 10€ par personne, x 5€ pour les demandeurs d'emploi et étudiants (Si plusieurs adhésions, merci d'indiquer les coordonnées de chacun sur papier libre).

• Je souhaite adresser un don financier de € à l'association.
Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

• Je commande un ou plusieurs T-Shirt(s) « SALAM » :

... x taille S

... x taille M

... x taille L

... x taille XL

Prix : 10€ pièce + 2€ de frais de port.

Tarif adhérent : 8€ pièce + 2€ de frais de port.

T-Shirt unisexe
Bleu marine
Logo coeur et dos



• Je commande badges « SALAM », prix : 1€ pièce (frais de port compris).

• Je commande autocollants « SALAM », prix : 1€ pièce (frais de port compris).

➔ **Merci de régler par chèque à l'ordre de l'association SALAM.**